

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 11 (1981)
Heft: 9

Artikel: Aide suisse aux tuberculeux : appel du Président de la Confédération 1981
Autor: Furgler, Kurt
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829715>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plus lire comme avant et qui ajoute simplement: «Que Ta volonté soit faite!» Il y a cet acte de foi d'un vétérinaire de 80 ans «qui attend la mort avec sérénité, qui remercie de traiter ce sujet dans «Aînés» et encourage à poursuivre dans cette voie». Oui, aucune de vos lettres, croyantes ou sceptiques, qui ne mériterait mention et de laquelle il faudrait extraire quelque citation. Le vétérinaire a raison, il faudra bien y revenir.

Voici, pour aujourd'hui quelques passages de la réponse donnée à mes **trois questions** par un lecteur de 95 ans (!):

1. Avez-vous peur de la mort?

— *A mon âge, j'y pense souvent et n'éprouve aucun sentiment de peur, parfois même je m'en réjouis. Toutefois me sentant pécheur, je me mets à douter de mériter mon pardon. En relisant l'évangile de Jean, je suis rassuré par l'espoir que je trouve en la miséricorde divine.*

2. Pourquoi avez-vous peur de mourir ou ne craignez-vous pas la mort?

— *La première réponse l'explique, ma non-crainte de la mort me vient de mon espérance en la miséricorde divine.*

3. Avez-vous l'impression que tout est fini?

— *Là, je mets un gros NON. La vie continue pour les croyants justifiés.*

A vous tous et toutes ma vive affection chrétienne.

Jean-Rodolphe Laederach,
pasteur, Peseux

Croix-Rouge fribourgeoise Séjour tessinois à Ascona

Date: du lundi 19 au mercredi 28 octobre 1981. **Hôtel Mulino.**

Prix: par personne, chambre et pension complète (boisson non comprise), **Fr. 520.—**; supplément pour une chambre à 1 lit (il n'y a que 6 chambres à 1 lit), **Fr. 75.—**.

Dernier délai d'inscription: début octobre 81.

Il est très probable que nous organisations, comme l'année dernière, un séjour à la fin de l'année 1981 pour personnes seules à l'Hôtel Mulino à Ascona (Tessin).

Croix-Rouge fribourgeoise, rue Jordils 7, tél. 037/22 93 08.

Aide suisse aux tuberculeux

Appel du Président de la Confédération 1981

L'augmentation du nombre des maladies pulmonaires est une source croissante de souci. La fumée du tabac, la pollution atmosphérique, parfois le mode de vie, mettent toujours plus en danger l'apport aux poumons de l'oxygène indispensable à la vie. Souvent, les premiers symptômes des troubles respiratoires ne sont pas pris au sérieux. La maladie devient alors chronique et la guérison complète n'est plus possible. Chaque année environ 3000 nouveaux cas de tuberculose sont dépistés dans notre pays. Il importe donc aussi de poursuivre la lutte contre ce fléau.

Les institutions sociales privées groupées sous l'égide de l'Aide suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires



luttent depuis des années contre ces ennemis de la santé. Leur action diverse, pratique — renseigner, assister, aider, conseiller — mérite notre appui.

Quand l'Aide suisse s'adressera de nouveau à vous un de ces prochains jours, rappelez-vous que le succès de la collecte permet d'aider des milliers de malades, et que cette aide est notre affaire à tous.

Kurt Furgler

Président de la Confédération

Téléphone pour handicapés physiques

L'emploi quotidien du téléphone dans la vie privée et professionnelle est devenu chose banale pour la société moderne. Mais force est de reconnaître que cela ne s'applique pas de la même manière à toutes les personnes. Fréquemment, les handicapés physiques ne sont que difficilement, voire pas du tout à même de se servir d'un téléphone ordinaire. Ces personnes

éprouvent un besoin de communication marqué et leur handicap les oblige à recourir à des dispositifs auxiliaires appropriés.

La maison Standard Téléphone et Radio SA à Zurich a mis au point les deux nouveaux appareils téléphoniques: *Vital 2* et *Vital 4*, conçus en fonction des besoins et des possibilités des handicapés physiques. L'Entreprise des PTT offre, à partir du mois de juillet, ces appareils qui peuvent être commandés aux directions d'arrondissement des téléphones (numéro de téléphone 113) ou par l'entremise d'un installateur concessionnaire. La taxe d'abonnement mensuelle est de 10 francs pour l'appareil *Vital 2* et de 5 francs pour l'appareil *Vital 4*.

